Rentrée solennelle du CESE 2026 - Discours de sa Présidente, Claire Thoury

PRÉSIDENCE PUBLIÉE LE 08/09/2026

Discours de Claire Thoury, présidente du CESE
Rentrée solennelle du CESE 2026

Seul le prononcé fait foi

Télécharger le discours

Madame la Présidente de l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs les ministres, Monsieur le ministre chargé des Relations avec le Parlement (et le CESE),

Monsieur le Vice-président du Conseil d'Etat,

Monsieur le Défenseur des Droits,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Madame la Première Présidente de la Cour des comptes,

Madame la Présidente de la CNIL,

Monsieur le Haut-Commissaire à la Stratégie et au Plan,

Mesdames et Messieurs les responsables des organisations représentées au CESE, en vos grades et qualités,

Mesdames et Messieurs les présidents de Conseils Economiques et Sociaux étrangers, des Conseils Economiques et Sociaux Régionaux de l'hexagone et d'outremer,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers du CESE,

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'être présents au Palais d'Iéna pour cette rentrée solennelle du Conseil économique, social et environnemental, la première de son histoire.

En instituant cette rentrée, nous voulons rappeler la place de la troisième chambre constitutionnelle française dans l'équilibre de nos institutions.

Cet équilibre, il y a 80 ans, le 16 juin 1946, à Bayeux, le général de Gaulle l'appelait de ses voeux en posant les principes de notre Constitution.

De ce discours célèbre, on retient sa conception du pouvoir exécutif, « clé de voûte » des institutions.

On oublie son souci, tout aussi essentiel, de faire entendre, au sein même de l'État, les grandes organisations de la société, pour empêcher l'exercice solitaire du pouvoir.

Je cite : « Il sera normal d'introduire [dans la Constitution], d'autre part, des représentants des organisations économiques, familiales, intellectuelles, pour que se fasse entendre, au-dedans même de l'État, la voix des grandes activités du pays.»

C'est à cette exigence que le CESE doit d'être la troisième chambre constitutionnelle française.
Notre Conseil rassemble la société organisée, représentée par 175 conseillères et conseillers issus de 69 organisations – syndicats de salariés et organisations patronales, associations, fondations, ONG – et 8 représentants des Outre-mer.

Chacun y fait valoir des convictions, des expériences, et des intérêts différents.

Et c'est très bien ainsi, parce que la démocratie doit créer les conditions pour que les désaccords puissent s'exprimer et se confronter.

Cette idée que la démocratie doit accorder une place de choix aux organisations de la société va à rebours d'une longue tradition française de méfiance envers les corps intermédiaires.

En 1791, la loi Le Chapelier affirmait en effet :
« Il n'y a plus de corporation dans l'État ; il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu, et l'intérêt général. »

Il faudra près d'un siècle pour revenir sur cette conception radicale.

La liberté de réunion publique est reconnue en 1881. Les syndicats sont légalisés en 1884. La liberté d'association est consacrée en 1901.

Dans notre pays, construit par et autour d'un État fort, la bonne articulation entre démocratie politique — celle des élus —et démocratie sociale — celle de la société civile organisée — reste encore à trouver.

Pourtant, il faut faire vite : notre pays a besoin de ce dialogue permanent entre État et corps intermédiaires.

Les pouvoirs publics et la société civile ont fait la preuve de leur capacité à bien travailler ensemble en temps de crise.

En juin 1936, alors que les grèves et les occupations d'usines paralysent le pays, le gouvernement réunit les représentants des salariés et du patronat.

Les accords de Matignon ouvrent la voie aux conventions collectives, aux congés payés et à la semaine de quarante heures.

En mai 1968, le gouvernement, les syndicats et les organisations patronales se retrouvent autour de la table de Grenelle pour apporter des réponses sociales à la crise.

Face à l'épidémie de sida, les associations s'imposent dans le débat pour transformer la prévention, la recherche, l'accès aux traitements et les droits des patients.

Lors de la crise des Gilets jaunes, les associations, les maires et les citoyens sont appelés à la rescousse pour formuler des réponses aux divisions révélées par le mouvement.

Pendant celle du Covid, le président de la République mobilise les corps intermédiaires pour faire émerger les priorités de la

sortie de crise.

Et cet été encore, face aux incendies, aux canicules et à la sécheresse, les Françaises et les Français sont appelés en renfort.

Chaque fois, l’urgence a imposé le dialogue entre État et société civile.

Puis chacun regard son chemin, sans vraiment savoir comment en créer un nouveau ensemble.

C’est cette logique que nous devons renverser.

Les corps intermédiaires savent détecter les signaux faibles, rendre visibles les transformations à l’oeuvre et organiser les désaccords avant que les fractures surviennent, mais ils sont aussi indispensables pour donner quotidiennement à voir le réel, ses dynamiques, ses nuances, en acceptant qu’il n’est pas le même pour tous.

La démocratie doit reposer sur le suffrage universel et les pouvoirs constitués mais aussi sur la société civile organisée.

C’est ce que j’appelle une démocratie dense : une démocratie qui ne s’épuise pas dans le vote et favorise tout ce qui permet à la société de délibérer et d’agir.

De Gaulle nous offre ici une autre leçon.

Le film qui lui a récemment été consacré le montre convaincu de sa mission lorsque tout vacille autour de lui, au risque quelquefois du sentiment de toute-puissance.

À un moment, dans la forêt tropicale, faisant fi des conseils de prudence de ses adjoints qui lui conseillent vivement l'usage de répulsif, il a cette phrase formidable : « les moustiques ne piquent pas de Gaulle ».
Ceux qui ont vu le film savent que les moustiques le piquent très bien.

Nous savons aussi que les moustiques piquent le CESE.

Personne ni aucune institution ne peut agir seule dans son coin.

Si le CESE veut peser dans la vie démocratique, il doit le faire avec les organisations qui le composent, avec les citoyens, avec le Parlement, le Gouvernement, les collectivités territoriales, les institutions et tous ceux qui font vivre le débat public.

En particulier, je me réjouis, chère Amélie de Montchalin, cher Marc Guillaume, des perspectives de coopération qui se dessinent entre le CESE et les institutions que vous dirigez respectivement, la Cour des comptes et le Conseil d’État.

Avec vous également, Monsieur le Défenseur des droits, cher François-Noël Buffet, nous contribuerons à faire de l’Etat de droit une réalité tangible pour nos concitoyens, en lui donnant toute sa portée dans nos travaux.

Pour devenir plus efficient et plus visible, notre Assemblée doit prendre acte des critiques légitimes qui lui sont adressées.

En cinq ans, elle a certes contribué à faire évoluer les normes et les politiques publiques.

C’est ce que montrent l’adaptation du droit du travail aux épisodes de fortes chaleurs, portée par le CESE avant d’être inscrite dans la réglementation en 2025 ; l’assistance systématique d’un avocat pour les enfants faisant l’objet d’une mesure de protection, reprise dans une proposition de loi adoptée définitivement par le Parlement en juillet dernier, ou encore, bien sûr, le

droit à l’aide à mourir, auquel notre Convention citoyenne a contribué avec force.

Mais notre travail n’a pas toujours trouvé la place qu’il méritait dans le débat public.

Nous devons mieux choisir le moment où nous intervenons, et mieux porter nos travaux, dans un espace médiatique profondément transformé.

Le CESE a ici une responsabilité particulière, parce qu’il peut tout à la fois saisir une question dans l’actualité et la projeter au-delà de l’urgence immédiate.

Et soyons francs, l’ancrage, le travail patient, la confrontation des expériences, ce n’est peut-être pas ce qu’il y a de plus glamour…

Mais c’est indispensable.

Nous ne courrons pas après le bruit.

Nous voulons que nos travaux arrivent au bon moment, qu’ils soient entendus, discutés et repris par les pouvoirs publics.

Qu’ils portent dans le débat public ce que les Français voient, expérimentent, proposent.

Nous aurons le courage de nous repenser, pour être plus efficaces, plus cohérents, plus visibles, plus audibles, plus ambitieux, plus actifs, à l’heure où la société civile doit être placée en première ligne.

Depuis notre installation en mai, nous avons réformé notre méthode de travail pour gagner en efficacité et mieux faire vivre la représentativité du Conseil.

Devenir plus utile, cela suppose aussi de conjuguer le temps de l’approfondissement et celui de la réactivité, et de faire évoluer la forme de nos travaux, avec des contributions de long cours et d’autres capables d’éclairer le moment présent.

Dès le 5 juin 2026, nous adoptions notre avis sur la relance du logement et le lancement d’un troisième programme national de renouvellement urbain.

Le 17 juin, nous avons créé la délégation aux droits des enfants pour leur donner toute leur place dans la construction des politiques qui les concernent.

Le 16 juillet, saisis par la Présidente de l’Assemblée nationale, nous adoptions notre avis sur la proposition de « loi intégrale » contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et aux enfants, examinée, dans le même temps, par le Conseil d’État.

Cette démarche a conduit à une réécriture du texte intégrant nos préconisations, donnant ainsi à voir notre capacité à contribuer à la fabrique de la loi, à en renforcer la pertinence et à en anticiper les blocages tout comme les effets indirects.

Je vous remercie, chère Yaël Braun-Pivet, de nous avoir permis d’expérimenter avec succès une nouvelle manière d’articuler démocratie politique et démocratie sociale.

Je me réjouis vivement que cette dynamique puisse se poursuivre avec une saisine sur l’infertilité, aujourd’hui même.

J’ai également rencontré ce matin le Premier Ministre, qui m’a fait part de son souhait de nous saisir dans les jours qui viennent

sur l’adaptation de la société au changement climatique, preuve de la centralité de notre Conseil dans la période que nous vivons.

Tout le monde est mobilisé, les conseillers comme les agents, pour faire de ce mandat une réussite — et nous avons le plaisir d’accueillir une nouvelle secrétaire générale, Marie-Anne Lévêque, que beaucoup d’entre vous connaissent.

Nous transformons notre manière d’élaborer notre programmation.

Une programmation plus cohérente et plus ancrée.

Une programmation qui conjugue temps long et actualité.

Une programmation qui part des organisations qui nous composent, de leur ancrage dans la société et de leur capacité à faire remonter le réel.

Une programmation qui traduit en actes l’ambition que nous avons pour le CESE, avec, d’ores et déjà, une cinquantaine de sujets d’avis identifiés pour la seule année 2026-2027.

Une programmation, enfin, qui s’inscrit dans le temps particulier d’échéances électorales décisives, pour faire entendre, non pas un plaidoyer, mais les besoins, les attentes et les volontés du pays, et éclairer ainsi le prochain exécutif comme le Parlement.

Dès le 1er juillet dernier, j’ai réuni les responsables des organisations et leur ai proposé de partir de ce qu’elles voyaient dans le pays.

Nous avons reçu 60 contributions et plus de 200 pages d’analyses et de propositions.

Une véritable lecture de la France par la société civile organisée, capable de percevoir des difficultés avant qu’elles deviennent des crises, des transformations avant qu’elles deviennent des statistiques, des colères avant qu’elles explosent.

Une lecture loin des récits que l’on fait souvent du pays. Et il nous appartient d’être le maillon entre le réel et ce que l’on en dit, entre une France qui fourmille d’initiatives et de solidarités et la caricature qu'on cherche parfois à en faire.

En lien étroit avec les formations de travail, les groupes et les conseillers, un groupe de travail dédié a ensuite transformé ces grandes attentes en programme de travail pour notre Assemblée, qui se dote ainsi, pour la première fois, d’une telle boussole.

Cinq ensembles thématiques se dégagent de notre programmation.

Le premier concerne la vie digne.

Pour une partie de nos concitoyens, le quotidien est devenu plus difficile sous le poids des dépenses contraintes, des difficultés d’accès au logement et aux services publics, jusqu’au renoncement aux soins.

Derrière ces réalités, il y a une tension que notre société ne peut plus ignorer. Comment préserver un modèle social fondé sur l’universalité quand l’accès effectif aux droits dépend de plus en plus des territoires, des revenus ou des trajectoires de vie ?

La société civile organisée voit de près ces fractures, que seule une mobilisation collective permettra de soigner.

Pour y contribuer, le CESE travaillera sur l’accès au soin et ce que l’on appelle le « prendre soin », la santé mentale, la financiarisation de la santé, la lutte contre la pauvreté des enfants, les services essentiels dans les territoires, mais aussi sur des questions dont les réponses ne vont malheureusement plus de soi : comment boire, manger, respirer sans risques ?

Le deuxième ensemble porte sur le travail et les compétences.

L’intelligence artificielle, les transitions écologique et démographique et l’évolution de nos modèles productifs transforment profondément le travail et, avec lui, les questions du partage de la valeur, de la dignité, de l’identité et de la place de chacun dans la société.

Comment organiser ces transformations ? Qui décide de leur rythme et de leurs modalités ? Qui en supporte le coût ? Qui en tire les bénéfices ?

Le CESE est l’un des rares endroits où entreprises, syndicats, associations et acteurs de l’économie sociale peuvent instruire ces questions ensemble.

Seront ainsi au coeur de nos travaux la santé, la sécurité, les violences et les rapports de pouvoir au travail, mais aussi l’entrée des jeunes dans la vie active et les compétences dont nous aurons besoin demain.

Le troisième ensemble porte sur les souverainetés.

Les crises successives nous ont rappelé les dépendances de la France et de l’Europe, qu’il s’agisse de l’industrie, de l’intelligence artificielle, de l’énergie, des matières premières, des médicaments, des technologies ou de l’alimentation.

Et cela à un moment où nos agriculteurs traversent une période d’extrême difficulté, qui exige des réponses à la hauteur.

Dans un monde interdépendant, être souverain, c’est faire des choix. Quelles capacités productives conserver, reconstruire ou développer ? Quelles dépendances accepter ?

Pour instruire ces questions, le Conseil travaillera sur le développement de notre appareil productif, la réindustrialisation, la transmission des entreprises, l’attractivité des territoires ruraux et, plus largement, l’aménagement du territoire.

Le quatrième ensemble de notre programmation part d’une réalité critique, que cet été nous a une nouvelle fois imposée avec force, celle de la triple crise écologique, à la fois climatique, de la biosphère, et liée aux pollutions.

Il nous faut réduire nos émissions mais aussi apprendre à vivre, produire, travailler et habiter dans une France plus chaude et profondément transformée.

La question écologique est traversée de tensions qui donnent tout son sens au travail du CESE, entre l’urgence et le temps long, entre la transition écologique et la justice sociale, entre la compétitivité et la soutenabilité.

Pour l’éclairer, nous travaillerons sur l’adaptation et l’habitabilité du territoire sous toutes leurs formes, mais aussi sur la manière dont nos ambitions environnementales peuvent devenir un atout économique, en prenant en compte les réalités spécifiques des Outre-mer.

Le cinquième ensemble concerne ce qui nous permet de faire société et de construire des décisions collectives.

Les arbitrages difficiles ne seront compris et acceptés que si les citoyens peuvent avoir confiance dans les informations qui éclairent la décision, dans les institutions qui la prennent, et dans les débats qui la précèdent.

Nous travaillerons sur l’accès à une information fiable, la défiance vis-à-vis des savoirs scientifiques, les conditions de la décision collective ou encore le rôle de la société civile pour protéger et faire progresser l’Etat de droit, et, en son sein l’égalité, au coeur de nos futurs travaux sur la place des femmes dans l’espace urbain et la participation des enfants.

Ces cinq ensembles thématiques traversent également notre Rapport annuel sur l'état de la France, consacré cette année à la démographie présenté le 28 octobre.

Vie digne, avenir du travail, bouleversements écologiques, exercice de nos libertés, vitalité démocratique : les transformations démographiques éclairent les questions que nous aurons à traiter, du vieillissement à l'émergence des nouvelles générations, en passant par les migrations, les inégalités territoriales ou l'évolution des modes de vie.

Bien sûr, cette programmation n'est pas figée dans le marbre.

Elle devra se montrer capable d'évoluer pour faire leur place aux urgences d'une année qui s'annonce mouvementée…

Enfin, nos cinq thèmes de travail sont traversés par des controverses, qui apparaissent clairement dans les contributions des organisations.

Je veux en citer quelques-unes : Qui doit payer ? Y a-t-il trop de normes ? Quelle est la juste rémunération du travail, de la production et de l'investissement ? Quel est le juste prix des choses ? Quelle doit être la place respective du privé et du public ?

Ces controverses doivent rester le moteur de nos débats et le sel de nos contributions.

Elles sont aussi une manière de lutter contre la lassitude face à la complexité, et contre cette injonction à choisir des réponses toujours plus simplistes et définitives, alors que les problèmes auxquels nous sommes confrontés le sont de moins en moins.

Les économistes parlent de « communs » pour désigner des ressources rares et fragiles dont la gestion est organisée collectivement.

Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie, a montré qu'une communauté pouvait se donner des règles et des institutions pour en assurer durablement la gestion.

Je crois que le débat public est devenu l'une de ces ressources dont nous devons prendre soin.

Au CESE, la République donne à 69 organisations qui ne pensent pas pareil, des règles et du temps pour prendre soin de cette ressource et la faire vivre au bénéfice de la société tout entière.

Je veux que le CESE soit une assemblée où l'on puisse entrer, parler, débattre, ne pas être d'accord, et avoir envie de revenir. Car nous avons tout pour plaire aux Français.

Entre nous, j'avais écrit, dans une première version de ce discours, que le CESE avait tout pour être « l'institution la plus cool de la République ».

Mais on m'a dit que, pour une rentrée solennelle, cela manquait de solennité. Bref.

Le CESE a tout pour plaire aux Français parce qu'il est constitué d'organisations qui sont de vraies valeurs refuges de la confiance les associations, les artisans, les agriculteurs, les entreprises, les syndicats, la France engagée, de la proximité.

Et les Français aiment le débat.

Les organisations qui siègent ici défendent parfois des intérêts contradictoires. Elles viennent précisément ici pour les confronter. Le dissensus permet de nommer ces désaccords, de comprendre ce qui les produit et de rendre les conflits productifs.

Nous avons besoin d’un lieu comme celui-ci, où la confrontation des points de vue ne cherche jamais à anéantir la parole de l’autre au gré des rapports de force.

C’est cette confrontation improductive qui éloigne les Français de la politique.

Le CESE veut travailler à les y ramener par d’autres chemins.

Depuis la réforme de 2021, nous avons développé de nouvelles formes de participation, en donnant aux citoyens du temps, de l’information, la possibilité d’entendre des experts, de confronter leurs expériences et de débattre.

Et ce que nous avons vu doit nous rendre confiants : içi nous n’avons pas peur des Français.

Ils savent formuler l’intérêt général quand on leur fait confiance pour remplir cette mission et leur donne les moyens de l’accomplir.

C’est pourquoi le CESE veut leur confier une question difficile.

Une question qui engage notre avenir collectif pour les dix ans qui viennent.

L’article 14 de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen de 1789 affirme, que, je cite, tous les citoyens ont le droit de « constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique », de la consentir « librement » et « d’en suivre l’emploi ».

Dans « par eux-mêmes ou par leurs représentants », il y a aussi, et on l’oublie souvent, « par eux-mêmes ».

Ces mots, qui ont plus de deux siècles, inscrivent dans notre bloc constitutionnel le principe que les finances publiques ne sont pas le domaine réservé des experts, des gouvernants ou des parlementaires.

Elles sont l’affaire de tous, chacun doit pouvoir contribuer, de façon éclairée, à définir nos choix budgétaires collectifs.

C’est pourquoi nous allons organiser une Convention citoyenne sur les finances publiques.

Dès novembre, le CESE réunira 150 citoyennes et citoyens tirés au sort, représentatifs de la diversité de la population française.

Ils se formeront, échangeront et débattront pour définir collectivement de grandes trajectoires communes, assumées.

Certains diront que le sujet est trop complexe.

Raison de plus pour faire cette convention.

Car ce travail obligera à arbitrer entre des intérêts différents.

Il dépassera largement un chiffre de déficit, une injonction à dépenser moins ou à prélever davantage.

Ici, nous savons, d’expérience, ce qui se passe lorsqu’on donne aux Français les moyens de réellement délibérer. Ils ne fuient pas la complexité. Ils y entrent avec un sérieux qui dément l’idée qu’ils seraient condamnés aux réactions binaires et aux réponses simplistes.

C’est la méthode que nous voulons faire vivre ici, avec les organisations comme avec les citoyens, pour permettre à des

personnes qui ne partent pas du même endroit de regarder ensemble le même réel et de chercher les chemins pour agir.

Les conventions citoyennes ont nourri au CESE la conviction que nous avons bien plus en commun que nous le pensons.

Selon que nous regardons le verre à moitié vide de la division ou à moitié plein de ce qui continue à nous unir, nous ne racontons pas la même société.

C’est ce que confirment les sciences humaines.

Prenons les pratiques audiovisuelles. Les usages éclatent, les plateformes se multiplient et nous pourrions croire que nous ne regardons plus rien ensemble.

Mais quand on compare les trois séries préférées des cadres et celles des ouvriers, ce sont les mêmes.
Je vous laisse découvrir lesquelles : je ne voudrais pas ouvrir une controverse avant la fin de mon discours.

Si nous faisons le choix de regarder ce qui nous relie, nous découvrons des expériences, des aspirations et des ressources communes que nous ne voyons plus, et que la confrontation des points de vue permet souvent de révéler.

Encore faut-il que cette confrontation soit organisée, et que ses conclusions soient prises au sérieux par les responsables politiques.

C’est à eux qu’avant de conclure, je veux adresser trois messages.

Le premier est un message d’équité.
Car aucune transformation ne peut réussir si les efforts sont toujours demandés aux mêmes, si certains peuvent s’adapter quand d’autres doivent simplement subir.
C’est là que les corps intermédiaires sont irremplaçables. Ils sont des opérateurs d’équité, parce qu’ils font passer l’égalité au tamis du réel, et entrer dans la décision la diversité des situations et des territoires.

Le deuxième message est de faire de la territorialisation une priorité.
C’est dans les territoires que les politiques publiques s’appliquent et, souvent, que les solutions s’inventent.
Territorialiser, c’est donner à l’égalité républicaine les moyens de devenir réelle, en partant des situations concrètes et en acceptant qu’un même objectif puisse demander des chemins différents.
C’est faire de la confiance le lien fondamental entre le national et le local.

Mon troisième message est de ne jamais céder au fatalisme.

Mesdames, Messieurs, Nous devons mesurer la gravité de l’instant et notre responsabilité, qui est, d’abord, de ne surtout pas banaliser l’inacceptable.

Partout l’illibéralisme progresse.

Partout il nous rappelle dans la douleur qu’il n’y a rien d’acquis.

Que la démocratie aussi doit être défendue, même là où l’on pouvait penser, comme en Allemagne, que les ravages du nazisme avaient laissé dans la conscience collective un puissant antidote contre la haine de l’autre élevée au rang de programme politique.

Et pourtant, là où il s’installe, l’illibéralisme s’en prend aux corps intermédiaires, ainsi qu’à toute institution qui, comme le CESE, refuse de considérer comme un ennemi quiconque n’est pas d’accord, ne vit pas comme soi, n’a pas la même couleur de

peau ou la même religion, que soi.
Il n’y a pas de fatalité.

Marc Bloch, récemment entré au Panthéon, nous intime de ne jamais désespérer, même quand le pire semble si sûr.

Alors que la France vient de s’effondrer, il écrit dans L’Étrange Défaite : « Être un vrai chef, c’est, avant tout peut-être, savoir serrer les dents ; c’est insuffler aux autres cette confiance que nul ne peut donner s’il ne la possède lui-même ; c’est refuser, jusqu’au bout, de désespérer de son propre génie […] »

Pour conclure, Mesdames, Messieurs,
Dans une enquête menée par Destin Commun sur la manière dont les Français ont vécu les incendies, les canicules et la sécheresse, Daphné témoigne :
« Heureusement qu'il y a encore l'entraide des gens. Les gens s’entraident. Les agriculteurs sur qui on a tiré il y a quelques mois, ils viennent aider les pompiers. C'est magnifique. Les gens qui préparent à manger, les boulangers, les jeunes qui distribuent des bouteilles d'eau. »

91 % des Français considèrent comme elle que cet élan de solidarité a montré que la population savait se mobiliser et s’entraider lorsqu’une situation grave l’exigeait.

Dans un reportage consacré au Porge, en Gironde, après les incendies de cet été, un habitant résume tout en une phrase : « C’est le village qui sauve le village. »

Le CESE doit être la chambre d’écho du réel. Il doit faire entendre les désaccords de celles et ceux qui ne pensent pas pareil, mais se savent liés par un destin commun.
La chambre qui reconnait dans la société une ressource pour agir.

Car il ne faut pas attendre que le village brûle pour se souvenir que c’est le village qui peut sauver le village.

Je vous remercie.

© - copyright CESE - Septembre 2026